





## INTRODUCTION

L'article 60 est un levier largement utilisé en CPAS pour remettre les personnes à l'emploi, leur donner un premier contact avec le monde du travail. La dernière radioscopie de l'insertion en témoigne : en Wallonie, plus de 10 000 personnes trouvent ainsi un travail grâce au CPAS chaque année. Le dispositif est bien connu et pourtant...

- Chaque jour se posent des questions sur son application concrète ;
- Des questions sur la philosophie de l'article 60 émergent régulièrement aussi :
  - quels moyens existent pour accompagner au mieux les personnes travaillant en article 60 ?
  - quel est le devenir des personnes réactivées, après la fin de leur contrat ?
  - quel suivi en fin contrat ?

Les États généraux de l'insertion vous proposent, cette année, l'ambitieux projet d'une journée de réflexion autour de ce dispositif de mise à l'emploi, sans tabou. Qu'est-ce qui fonctionne bien ? Quelles sont les limites de ces mises à l'emploi ? Comment peut-on améliorer les choses ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre ce 18 septembre, grâce à un panel d'intervenants, choisis pour leur expertise ou leur connaissance du dispositif, mais grâce aussi à vous, agents d'insertion, travailleurs sociaux ou toute personne intéressée par la problématique. Les manières de travailler avec cet outil d'insertion sont presque aussi nombreuses que les CPAS et chacune apporte un éclairage essentiel : celui du terrain et celui du vécu des personnes.

Les exposés navigueront entre recul critique, questions pratico-pratiques sur base des questions récurrentes de notre permanence téléphonique (les moments « Boîte à outils ») et retours d'expériences de terrain. Nous avons souhaité que cette journée soit un temps de réflexion, en même temps qu'une découverte d'expériences spécifiques d'accompagnement des personnes travaillant sous contrat article 60. Nous avons choisi de mettre certaines pratiques en avant, sachant que cette mise en lumière aurait certainement pu être réalisée sur plus d'une centaine de projets, tant le dynamisme des services d'insertion wallons est grand. Nous faisons donc le pari d'un programme bien plus riche que celui annoncé grâce aux discussions avec le public.

Au plaisir d'échanger et débattre avec vous prochainement sur ce sujet.

## PROGRAMME

8 h 30	ACCUEIL
9 h 00	Introduction de la journée par <b>Luc Vandormael</b> , Président de la Fédération des CPAS de Wallonie
9 h 20	<i>Tour d'horizon de l'article 60 : quels nœuds ? Comment les dénouer ?</i> <b>Renaud Maes</b> , Chercheur au Centre de Recherche en Psychologie des Organisations et des Institutions (Cerepoi), ULB
9 h 40	<i>Aider les travailleurs sociaux à accompagner les personnes en insertion socioprofessionnelle</i> <b>Benjamin Adant</b> , Thérapeute, Formateur et Superviseur, formé en intervention systémique et thérapie humaniste
10 h 25	Questions - Réponses
10 h 40	Moment « Boîte à outils »
10 h 50	PAUSE
11 h 10	<i>L'accompagnement des articles 60 en pratiques</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• CPAS de Liège : retour d'expériences</li><li>• Concertes : l'accompagnement dans le secteur de l'économie sociale</li><li>• Échange avec la salle : questions-réponses</li></ul>
12 h 05	Moment « Boîte à outils »
12 h 15	REPAS
13 h 45	<i>Vivre l'article 60 puis l'accompagner</i> <b>Pie Tshibanda</b> , Psychologue, Écrivain et Artiste
14 h 05	<i>Après l'article 60: quelles perspectives ?</i> <ul style="list-style-type: none"><li>• CPAS de Mons : présentation du projet Pro Action</li><li>• Présentation du nouveau dispositif post article 60 en Flandre</li><li>• Miresem : travail collaboratif avec le CPAS pour préparer la fin de l'article 60</li><li>• Échange avec la salle : questions-réponses</li></ul>
15 h 20	Moment « Boîte à outils »
15 h 30	Conclusions et perspectives par <b>Alain Vaessen</b> , Directeur général de la Fédération des CPAS de Wallonie
16 h 00	DRINK DE CLOTURE

